

Communiqué de presse

Montrouge, le 5 novembre 2025

2026 : E-facturation obligatoire

Kolecto, solution de gestion des TPE-PME affiliée au Crédit Agricole, simplifie la transition numérique et réglementaire des auto-entrepreneurs exonérés de TVA avec une offre 100 % gratuite

À l'approche de l'entrée en vigueur de la facturation électronique au 1er septembre 2026, le Crédit Agricole et sa filiale Kolecto renforcent leur engagement auprès des entrepreneurs en rendant l'adoption du numérique plus simple, plus accessible et sans surcoût.

Depuis septembre 2025, les auto-entrepreneurs implantés en France et exonérés de TVA peuvent bénéficier gratuitement d'« Essentiel », la solution de gestion financière et administrative de Kolecto - habituellement proposée à 12€/mois - dès lors qu'ils créent et activent leur compte avant le 31 décembre 2025. Cette gratuité s'applique tant qu'ils conservent leur statut d'auto-entrepreneur.

Pour les artisans, commerçants et indépendants, déjà clients du Crédit Agricole et comprenant de 1 à 3 salariés, l'offre « Essentiel » leur est proposée gratuitement pendant les 4 premiers mois suivant la souscription - avec activation avant le 30 juin 2026 − le tarif passe ensuite à 9€/mois HT.

Ces offres visent à lever les freins liés aux coûts et à la complexité technique de la réforme, en proposant une solution simple, conforme et accessible. « Essentiel » permet notamment :

- La gestion des achats et des fournisseurs,
- La création de factures compatibles e-facturation,
- Le suivi bancaire et pré-comptable,
- La collaboration avec l'expert-comptable.

Le passage à la facturation électronique bientôt obligatoire, un enjeu financier pour les entrepreneurs

Avec la réforme de la facturation électronique, ce sont plus de 4,2 millions d'auto-entreprises en franchise de base de TVA¹ qui devront émettre, transmettre et recevoir leurs factures sous format électronique conforme via une plateforme agréée officiellement reconnue par l'Etat.

Or, pour ces structures de très petite taille, les coûts associés à la mise en conformité demeurent un frein majeur dans leur transition : 55% des entreprises de moins de neuf salariés identifient ce facteur comme un obstacle principal à leur passage à la e-facturation.²

¹ Source : Direction Générale des Finances Publiques (septembre 2025)

² Source : Baromètre de la e-facturation 2025 Kolecto x Ipsos x Sopra Steria Next (octobre 2025)

Au-delà de la e-facturation, Kolecto soutient l'entrepreneuriat et un tissu économique inclusif, en phase avec les valeurs du Crédit Agricole

Kolecto, pré-immatriculée en octobre 2024 comme plateforme agréée sous réserve³ par l'Etat, s'impose comme un partenaire de confiance pour les TPE-PME et indépendants. En combinant simplicité d'usage, conformité réglementaire et accompagnement de proximité, Kolecto et le Crédit Agricole offrent une réponse concrète aux préoccupations exprimées par ces chefs d'entreprise.

"Les entrepreneurs manquent de temps et de ressources pour suivre ces évolutions. Avec ces offres, notre objectif est simple : leur permettre d'aborder sereinement la transition à venir et de se concentrer sur leur activité. Notre ambition dépasse la facturation électronique : nous voulons offrir des outils simples et humains pour reprendre le contrôle de la gestion, gagner du temps et transformer la digitalisation en opportunité accessible à tous, et non en contrainte." souligne Neila Choukri, Directrice générale et fondatrice de Kolecto.

En rendant ces services gratuits pour les auto-entrepreneurs et abordables pour les TPE, le Crédit Agricole et Kolecto réaffirment leur mission : soutenir l'esprit d'entreprendre partout en France et faire de la modernisation administrative et de la transition numérique un levier d'efficacité et de développement pour toutes les entreprises, quel que soit leur taille ou leurs moyens - pour un tissu économique plus inclusif et équilibré.

À propos de Kolecto

Kolecto a été créé pour aider les dirigeants de TPE/PME et leurs collaborateurs à reprendre le contrôle de leurs finances et de leur temps. Filiale à 100% du Crédit Agricole, Kolecto soutient les équipes en charge des finances dans l'accélération du traitement et de la dématérialisation des factures clients et fournisseurs via une collecte automatique, un classement intelligent, la visibilité en temps réel de leur situation financière ainsi que la mise en paiement. Fondée en 2022, Kolecto entend remettre de l'humain dans la facturation et la gestion administrative des PME françaises pour leur permettre de mieux gérer leur quotidien, tout en étant en conformité avec les réglementations et normes en vigueur. Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.kolecto.fr et sur LinkedIn.

Contact presse

Kolecto FINN Partners +33 1 89 51 80 21 kolectoFP@finnpartners.com

³ La pré-immatriculation "sous réserve" représente le niveau de conformité le plus avancé pour les plateformes agréées candidates ayant franchi avec succès la première étape d'instruction de la DGFiP. L'immatriculation définitive sera accordée après une série de tests finaux d'interopérabilité et de conformité menés par l'administration, et ce, avant l'implémentation de la réforme.